

Questions au Feuilleton

Au Comité permanent de la gestion et des services aux députés
Parlement, crédit 5

Au Comité permanent des prévisions budgétaires en général
Finances, crédit 20

Gouverneur général, crédit 1

Parlement, crédits 1 et 10

Bureau de poste, crédits 1 et 5

Conseil privé, crédits 1, 5, 15 et 30

Science et Technologie, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35

Secrétariat d'État, crédit 115

Approvisionnements et Services, crédits 1 et 5

Conseil du Trésor, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35

Au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics

Énergie, Mines et Ressources, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, L35, L45, 50, 55, 60, 65, 70, L75, L80, L85, L90, L95 et 100

Travaux publics, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 et L55

Au Comité permanent sur les pipe-lines du Nord

Conseil privé, crédit 25

Au Comité permanent des privilèges et élections

Conseil privé, crédit 10

Au Comité permanent de l'expansion économique régionale

Expansion économique régionale, crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30, L35, L40, 45, 50, 55 et L60

Au Comité permanent des transports

Transports, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, L40, L45, L50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, L95, 100, 105 et 110

Au Comité permanent des affaires des anciens combattants

Affaires des anciens combattants, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 77 et 325.

[Texte]

AIR CANADA—LA DÉLIVRANCE DE LAISSEZ-PASSER

Question n° 77—**M. Cossitt:**

1. Au cours des quatre dernières années, Air Canada a-t-il accordé des laissez-passer à des personnes sans lien avec des services gouvernementaux et, le cas échéant, a) quels sont leurs nom, adresse et poste ainsi que le nom des entreprises ou organismes pour lesquels elles travaillaient, b) pourquoi, dans chaque cas?

2. Parmi ces entreprises ou organismes, lesquels étaient des a) entreprises privées, b) organismes à but non lucratif ou de bienfaisance?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): La direction d'Air Canada donne les renseignements suivants:

1 et 2. Les laissez-passer ou les réductions de tarifs aériens que consentent toutes les lignes aériennes canadiennes relèvent

du comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports, en vertu de la loi sur l'aéronautique. Dans ce domaine, Air Canada suit une politique semblable à celle des autres transporteurs canadiens et la compagnie considère qu'elle n'a pas à dévoiler le détail de la délivrance de laissez-passer promotionnels.

LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE—LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

Question n° 325—**M. Herbert:**

Combien a) d'employés permanents, b) d'autres employés étaient sur la liste de paie de la Société des transports du Nord Limitée et de ses filiales, le 31 mars 1979?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): La Société des transports du Nord Limitée: a) 92; b) 39.

La Compagnie de camionnage et de distribution Grimshaw Limitée: a) 190; b) 19.

Une autre filiale possédée en propriété exclusive, la Société des transports de Yellowknife Limitée est présentement inactive. Il n'y a aucun employé.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 539 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

[Texte]

TRANSPORTS—LES CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

Question n° 539—**M. Orlikow:**

1. Durant l'année financière 1978-1979, quels contrats de services professionnels ont été accordés pour l'étude, l'examen et l'analyse a) des politiques, des programmes ou des analyses d'information présents ou futurs, et notamment de leur efficacité, b) de l'administration ou des activités internes du ministère des Transports?

2. Quels étaient le montant et le nom du bénéficiaire de chacun des contrats?

(Le document est déposé.)

* * *

[Traduction]

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, je vous saurais gré d'appeler la question n° 116 marquée d'un astérisque.

[Texte]

*CANADIAN AVIATION ELECTRONICS—AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG

Question n° 106—**M. McKenzie:**

La société Canadian Aviation Electronics a-t-elle acheté des hangars appartenant à Air Canada, à l'aéroport international de Winnipeg, et, le cas échéant, a) combien, b) à quel prix, dans chaque cas, c) la société a-t-elle, dans chaque cas, payé le prix demandé, d) la société est-elle seule et unique propriétaire de ces hangars, e) l'acte de vente autorise-t-il la société à revendre ces hangars?